

**112 - Transports ferroviaires**

**Propositions financières Budget Primitif 2014**

**Rapport n° CG/2013/44**

**Résumé :**

Le domaine des transports ferroviaires relève d'une action volontaire du Conseil Général pour soutenir et renforcer l'accessibilité du territoire bas-rhinois par les lignes à grande vitesse, mais aussi contribuer aux déplacements quotidiens de nos concitoyens à travers l'extension du réseau de tramway de l'agglomération strasbourgeoise, dont les lignes sont souvent connectées aux lignes interurbaines départementales du Réseau 67.

**Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions**

<b>Libellé Pôles</b>	<b>Libellé Direction</b>	<b>Projet Budget Primitif 2014</b>
PAT	Direction de la Mobilité	1 150 000,00
PDT	Direction de l'Agriculture, de l'Espace Rural et de l'Environnement	30 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>1 180 000,00</b>

Les interventions du Conseil Général dans le domaine des transports ferroviaires est une action totalement volontaire, puisqu'elles ne concernent pas un champ de stricte compétence départementale. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre de projets sur le réseau ferré national pour répondre à des enjeux importants d'accessibilité du territoire départemental, aussi bien pour le réseau à grande vitesse que le réseau de tramway de l'agglomération strasbourgeoise interconnecté aux lignes routières interurbaines du Réseau 67.

**1121 - Lignes à grande vitesse et modernisation du réseau ferré national**

Le montant de 30 000 € proposé concerne les travaux d'aménagements fonciers au titre des remboursements liés à la LGV Est Européenne. Il s'agit de permettre l'achèvement des marchés publics signés par le Département avec des prestataires locaux pour les opérations d'aménagement foncier agricole des communes d'Eckwersheim, Hattmatt et Steinbourg.

**1122 - Tram-train Strasbourg-Bruche-Piémont des Vosges**

Les crédits prévus pour 2014, à hauteur de 150 000 € s'inscrivent dans le Contrat triennal Strasbourg capitale européenne, en faveur de la CUS pour l'extension de la ligne de tram E dans la Roberstau, cette ligne étant initialement prévue pour accueillir les tram-train d'interconnexion avec desserte des institutions européennes.

**1123 - Tramway strasbourgeois**

Deux opérations d'extension du réseau de lignes de transport en sites propres sont actuellement en cours, d'une part avec les extensions Ouest et Sud de la ligne A au-delà de son terminus actuel de HautePierre-Maillon qui seront mises en service courant 2014

et d'autre part la nouvelle ligne G par bus à haut niveau de service (BHNS), entre la Gare centrale et l'Espace européen de l'entreprise, ouverte en cette fin 2013.

Le Conseil Général maintient donc son engagement historique volontaire, aux côtés de la Communauté Urbaine de Strasbourg, conformément au Contrat de territoire de l'agglomération strasbourgeoise 2009-2014, pour soutenir les travaux d'extension du tramway à hauteur de 5% du montant total hors taxes des travaux, afin de renforcer l'accessibilité de la capitale européenne.

#### **Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :**

<b>Code</b>	<b>Libellé Mode d'action</b>	<b>Crédits inscrits au BP précédent</b>	<b>Crédits proposés au BP</b>
1121	Lignes Grandes Vitesses et Modernisation du réseau RFF	11 700 000,00 €	30 000,00 €
1122	Tram Train	100 000,00 €	150 000,00 €
1123	Tramway Strasbourgeois	500 000,00 €	1 000 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Sur proposition de la commission des équipements et de l'aménagement durable, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2014 dans l'axe d'intervention "112- transports ferroviaires", pour un montant total de 1 180 000 €.*

Strasbourg, le 18/11/13

Le Président,

A blue ink signature of Guy-Dominique Kennel, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Guy-Dominique KENNEL